



BONJOUR,

Une **idée**, un **diaporama** ! L'équation pourra sembler simplette dans notre univers où communication rime avec logorrhée en tous genres. D'accord la rime est misérable. Mais foi de spectateur : qu'est-ce que c'est bien quand on se sent intelligent à force d'avoir compris, d'être entré dans le jeu de l'auteur qui nous a rendu complice d'un dernier sourire, d'une larme furtive... L'éblouissement des images brillamment conjuguées, la puissance d'un texte effleuré d'une habile harmonie sonore, en quelques minutes riches de tant d'émotions, le diaporama conquiert notre enthousiasme. Pourtant il en aura fallu de longue patience pour construire cette oeuvre d'autant qu'elle sera brève. Les outils d'aujourd'hui sont devenus insolemment puissants. Peut-être leur faut-il apprendre un soupçon de modestie qui emporte les convictions, suscite les passions, comme par surprise, tout doucement mais fermement. Il n'y a qu'une solution, c'est la fuite en avant ! Les amis, étonnez-nous ! D'un éclat de rire ou d'un serrement de coeur, d'une cabriole d'images, d'un irrésistible paysage sonore, mais étonnez-vous ! Etonnez-nous ! Ah, si le diaporama était anonyme et que l'on se retourne, vindicatifs, admiratifs, dubitatifs, interrogatifs... à la recherche du coupable... quelle joie partagée. Les amis prenez tous les risques de nous plaire mais que voilà incantations téméraires voire naïves pour que l'enchantement de tous les festivals précédents s'épanouisse dans ce **15^{ème} Festival**, et que la fête demeure longtemps encore !

Pour l'équipe d'organisation
Gérard Crespel.

Tous les montages sont à envoyer à :

Monsieur le Président de PONTIVY AUDIO-VISUEL - Mairie - 56306 PONTIVY cedex

Date limite de réception des montages : le 8 septembre 2008. (Pré sélection le 27 septembre 08.)

Horaires du Festival

<u>Vendredi 10 octobre 2008 :</u>	<u>Samedi 11 octobre 2008:</u>	<u>Dimanche 12 octobre 2008:</u>
17h 30 : accueil 21h 00 : première séance de compétition.	9h 00 : 2 ^{ème} séance de compétition. 14h 30 : 3 ^{ème} séance de compétition. 17h 30 : rencontre des auteurs. 19h 00 : repas. 21h 00 : SEANCE DE GALA.	10h 30 : palmarès au Palais des congrès.

Jury 2008

- Jean Jack ABASSIN diaporamiste
- Claudine DURAND diaporamiste
- Claude ROUGERIE, photographe
- André LE MOUSTARDER, animateur audio visuel
- Un conseiller municipal de la Mairie de Pontivy

Prix des repas : le vendredi soir et le samedi : 16€ par repas et le dimanche midi : 17 €

Hôtels de Pontivy :

- Hôtel du Porhoët 41 rue Général de Gaulle 02 97 25 34 88
- Hôtel Le Rohan 90 rue Nationale 02 97 25 02 01
- Hôtel L'Europe 12 rue F. Mitterrand 02 97 25 11 14
- Hôtel Martin 1 rue Leperdit 02 97 25 02 04
- Hôtel IBIS lotissement St Niel 02 97 07 07 40
- Hôtel Robic 4 rue Jean Jaurès 02 97 25 11 80
- Hôtel La Terrasse 2 place Ruynet du Taily 02 97 25 51 11

Contact, renseignements:

Odile Magourou, service culturel, Mairie tél. 02 97 25 00 33 Mail : odile.magourou@ville-pontivy.fr

Gérard Crespel tél. 02 97 27 88 24 06 81 84 87 80 Mail : grespel@wanadoo.fr



FICHE D'INSCRIPTION

NOM et PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE(S) :

Mail @ :

- Je présente _____ diaporama(s)
- Je joins un chèque de participation de **13 €** ou si adhésion FPF de **7 € (par auteur)** à l'ordre de Pontivy Audio Visuel
N° carte F.P.F. _____
- Je participerai au(x) repas du :

Vendredi soir (16 €)	OUI	NON (1)	prix par le nombre de personnes = _____ €
Samedi midi (16 €)	OUI	NON (1)	prix par le nombre de personnes = _____ €
Samedi soir (16 €)	OUI	NON (1)	prix par le nombre de personnes = _____ €
Dimanche midi (<u>17 €</u>)	OUI	NON (1)	prix par le nombre de personnes = _____ €
TOTAL REPAS			

(1) rayer la mention inutile

- **AU TERME du festival**, je souhaite :
 - que mon (mes) diaporama(s) soit supprimé du disque dur
 - que le CD contenant mon diaporama soit détruit
 - que mon diaporama me soit ré expédié

Cette fiche est à envoyer à :

**Monsieur le président de Pontivy AudioVisuel
MAIRIE DE PONTIVY
56306 PONTIVY cedex**

REGLEMENT

- **Article 1 : cadre général**

Le concours est ouvert aux réalisateurs d'expression française de diaporamas projetés sous forme numérique uniquement. Ils seront présentés sous forme **de fichier auto exécutable (.EXE)** sur PC.

Ce challenge est placé sous le patronage de la Fédération Photographique de France : **n° 2008-21**. Le nombre de montages est limité à deux maximum par auteur. Ils seront numérotés de 1 à 2. Le diaporama n° 1 sera retenu a priori pour la sélection. Le diaporama n° 2 sera à la disposition des organisateurs pour compléter le programme.

Deux œuvres du même auteur peuvent être gravées sur un seul CD. Mais dans tous les cas, un seul CD par auteur. Les diaporamas présentés ne pourront être antérieurs à l'année 2003. Les montages sélectionnés aux festivals précédents ne seront pas admis. Il est précisé qu'une œuvre non retenue en présélection pourra être proposée en compétition l'année suivante. Les membres de l'organisation du festival ne peuvent participer à la compétition mais peuvent présenter leurs œuvres hors concours.

- **Article 2 : durée et thème des oeuvres**

Un diaporama ne pourra excéder 12 minutes. Le thème est libre. Le jury de présélection se réserve le droit d'éliminer tout sujet publicitaire ou tendancieux. Un résumé de quelques lignes est demandé.

- **Article 3 : compatibilité du matériel et conseil**

Les organisateurs se réservent la possibilité de ne pas présenter un montage non compatible avec le matériel prévu. Suivant le souhait de plusieurs, il est recommandé de placer **3 secondes de Noir** au début et à la fin du montage. Ceci permettant de faciliter les dispositifs techniques.

- **Article 4 : identification des oeuvres**

Il est souhaité que chaque diaporama soit identifié par 3 lettres figurant sur tous les documents le mentionnant.

- **Article 5 : frais de participation**

Les frais de participation sont fixés à **13 € par auteur**. Pour les détenteurs de la carte F.P.F. ils sont de **7 € par auteur**.

- **Article 6 : limite de réception et contenu du dossier**

L'envoi qui devra nous parvenir pour **le lundi 8 septembre 2008** sera constitué de :

- la fiche d'inscription, accompagnée éventuellement de la réservation des repas.
- la fiche technique d'identification du ou des montages **sans oublier les références des co-auteurs**.
- le chèque de participation
- le CD clairement identifié (titre du diaporama / nom et prénom de l'auteur)
- le cartonnage d'expédition, réutilisable pour le retour.

- **Article 8 : le suivi des CD**

Le coût du support physique étant très faible, il vous est demandé de préciser soigneusement sa destination après le festival. (Voir fiche d'inscription). Sans indication de votre part le CD **ne vous sera pas retourné** et détruit dans les mois suivants.

- **Article 9 : responsabilité**

Les organisateurs apporteront le plus grand soin à la manipulation des diaporamas mais déclinent toute responsabilité en cas de perte, vols ou avaries.

Pontivy le 22 février 2008



FICHE TECHNIQUE D'IDENTIFICATION

O E U V R E

Titre :	Année de réalisation :
Résumé :	Temps :
	Logiciel de montage :

A U T E U R (S)

<u>Auteur 1</u> > NOM et prénom : Adresse : Téléphone(s) : Mail @ :
<u>Auteur 2</u> > NOM et prénom : Adresse : Téléphone(s) : Mail @ :
<u>Auteur 3</u> > NOM et prénom : Adresse : Téléphone(s) : Mail @ :

M U S I Q U E S e t T E X T E S

Œuvres musicales :	Références :
Auteurs des textes :	Récitant(s) :
	Langue :

Rappel des conditions du support de présentation

<i>gravure obligatoire sur CD-R avec un fichier .exe</i>	<i>2 diaporamas du même auteur sont acceptés sur le même CD</i>	<i>Sur le CD et sur sa jaquette doivent apparaître :</i> <ul style="list-style-type: none"><i>- le titre du (des) diaporama(s)</i><i>- le nom et prénom de l'auteur</i>
--	---	--